



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT**

Arrondissement de St-Malo

BUREAU D'EXPLOITATION MARITIME

Littoral du département d'Ille et Vilaine

**SERVITUDE DE PASSAGE
APPROBATION DU TRACE MODIFIÉ**

COMMUNE DE ST SULIAC

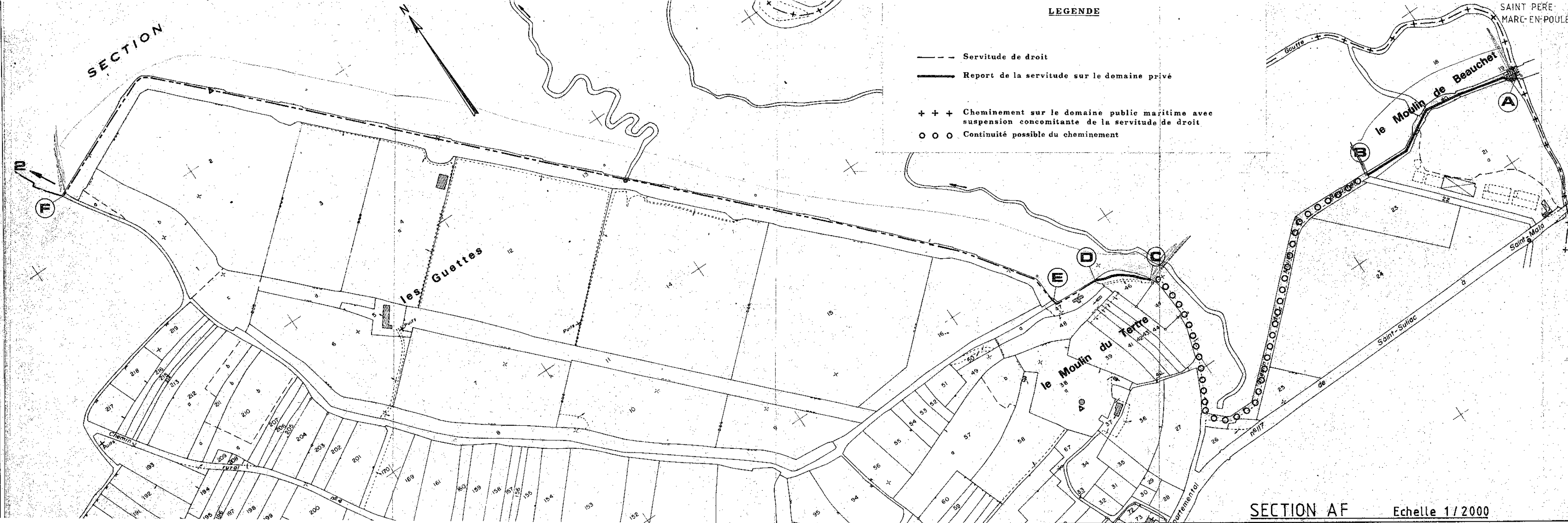
PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

VU pour être annexé à mon arrêté
de ce jour, RENNES, le 30 AOÛT 1982
Le Préfet, Commissaire de la Républ.
et par délégation, le Chef de Bureau.

**PLAN PARCELLAIRE
ET TOPOGRAPHIQUE**

Monique Le Corvaisier

N° de Classement	ASSISTANT TECHNIQUE	MODIFICATIONS	REFERENCE de la PIÈCE
885	J.M. SEVIN DESSINATEUR		C1
S. E. M. M. LOUTREL Chef de Section Principal		ARRONDISSEMENT DE ST-MALO Y. GAUTHIER Ing. des Ponts et Chaussées	DIRECTION DÉPARTEMENTALE J.J. LEFEBVRE Ing en Chef Ponts et Chaussées
Saint-Malo le 16 AOÛT 1982 Signé : M. LOUTREL	Saint-Malo le 16 AOÛT 1982	Rennes le 19 AOÛT 1982 Pour le Directeur Le Directeur adjoint Signé : H. DUPRAY	



LEGENDE

- Servitude de droit
- Report de la servitude sur le domaine privé
- + + + Cheminement sur le domaine public maritime avec suspension concomitante de la servitude de droit
- o o o Continuité possible du cheminement

SECTION AF Echelle 1/2000